

(Guerre)

ATTESTATION

DIRECTION DU PERSONNEL  
MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE

d'appartenance aux F. F. C.

6<sup>ème</sup> BUREAU

Aucun duplicata ne pouvant être  
livré, le porteur de la présente attes-  
tion ne devra s'en dessaisir en aucune  
circonstance et, en cas de besoin, faire  
établir des copies conformes. —

Original à conserver  
par l'intéressé.

RÉFÉRENCES

D. M. N° 2843/CAB/MIL du 24-1-45.  
D. M. N° 4842/EMA/1 du 11-4-45.  
D. M. N° 7907/EMA/1 du 31-4-45.  
D. M. N° 8863/EMA/1 du 21-6-45.

Fiche n° 11.082/EMA/1 du 3-8-45.  
Feuille de renseignements  
n° 11.529/EMA/1 du 10-8-45.  
I. M. N. 13.172/EMA/1 du 12-9-45.  
I. M. N. 17-216/RS/R/1 du 6-11-45.

Monsieur BETBEDER-MATTIBET Marie né le 19.12.1899

a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du 25 juillet  
1942.

Réseau : SHELburn

Arrêté le 21.11.1943 Décédé 17.6.1944  
~~Rapatrié~~

Les services accomplis **comme agent P 2** comptent

du 21.11.1943 au 17.6.1944

en qualité de Chargée de mission de 3<sup>ème</sup> classe,

Grade correspondant homologué par la Commission nationale d'homologa-  
tion : S/Lieutenant (pendant la durée de la mission).

Paris, le 18 février 1949.

CERTIFIÉ EXACT :  
Le Général, Directeur  
P. O. Le Lt-Colonel de DIONNE

chef du bureau liquidateur des Forces Françaises  
Combattantes de l'Intérieur.

P. O. Le Commandant H. L. ALAZET  
Adjoint au Chef du 6<sup>ème</sup> Bureau



Les services accomplis en qualité d'Agent P2 conformément aux dispositions du Décret 366 du 25-7-1942  
comptent comme **services militaires actifs**.